« Prix Energies Citoyennes » - 4 avril



Une cérémonie organisée par Cofely

Cofely (GDF SUEZ), La Gazette des communes, des départements, des régions, Le Figaro et Le Courrier des maires et des élus locaux organisent le « Prix Energies Citoyennes » 2012 qui récompensent les collectivités ayant mis en place de véritables stratégies assorties d'actions concrètes pour économiser l'énergie et lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

Les dossiers de candidature seront examinés sous trois angles :

Maîtrise de l'existant : consommation en énergie, part des énergies renouvelables, diversité du bouquet énergétique, contrôle des émissions de gaz à effet de serre...

Vision stratégique : politique en matière d'effi cacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, actions de communication et de mobilisation, vote d'un budget spécifi que, calendrier avec des engagements à tenir, etc.

Actions exemplaires : en matière d'énergies renouvelables, de construction de bâtiments performants, de réseaux de chaleur et de froid, de sensibilisation des usagers, de lutte contre la précarité énergétique...

À ces trois catégories s'ajoute le prix des internautes. Les internautes résidant dans les collectivités candidates sont appelés à voter sur Internet et témoigner de la sensibilisation effectuée auprès des citoyens.

À travers ce prix, c'est la capacité des collectivités locales à associer leurs concitoyens et à communiquer auprès d'eux sur les enjeux du réchauffement climatique et sur les actions collectives ou individuelles mises en oeuvre qui sera appréciée.

Le « Prix Energies Citoyennes » 2012 sera remis aux lauréats le 4 avril 2012 au Palais d'Iéna.

http://www.energies-citoyennes.fr/